



Projet
éducatif

Temps
Libre

Couvre la période

2022/2026



TABLE DES MATIERES

Rappel réglementaire	2
Le contexte.....	3
un Préambule et des particularités	3
Le territoire d'intervention	4
Le travail éducatif en quelques chiffres à temps libre	5
Les objectifs	6
Assurer les sécurités des mineurs	7
Favoriser le vivre ensemble	7
Promouvoir l'EEDD.....	7
Permettre l'émancipation de la personne	8
Etre en soutien de la parentalité	8
Favoriser l'accès à la culture	8
Les Moyens.....	9
Les lieux	9
Les équipes	10
Du matériel à disposition	11
Les actions	12

RAPPEL REGLEMENTAIRE

La réglementation concernant les mineurs accueillis hors du domicile parental s'inscrit dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Ce code prévoit, dans son article L 227-4, qu'un projet éducatif doit être établi.

Le décret n° 2006-923 du 26 Juillet 2006 complète cette disposition en précisant le contenu de ce projet qui doit être joint à la déclaration de tout accueil de loisirs (arrêté du 22 Septembre 2006).

Extrait du décret n° 2006-923 du 26 juillet 2006

Article R 227-23

Le projet éducatif (...) est décrit dans un document élaboré par la personne physique ou morale organisant un des accueils mentionnés à l'article R 227-1.

Ce document prend en compte, dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités, et notamment des activités physiques et sportives, les besoins psychologiques des mineurs.

Lorsque l'organisateur accueille des mineurs valides et des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps, le projet éducatif prend en compte les spécificités de cet accueil.

Article R 227-24

Le projet éducatif définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui assurent la direction ou l'animation des accueils et précise les mesures prises par la personne physique ou morale organisant l'accueil pour être informée des conditions de déroulement de celui-ci.

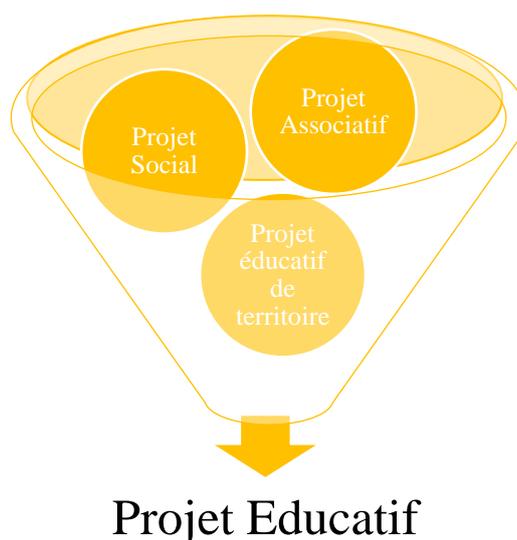
Les personnes qui assurent la direction ou l'animation de l'un de ces accueils prennent connaissance du projet éducatif avant leur entrée en fonctions.



LE CONTEXTE

UN PREAMBULE ET DES PARTICULARITES

Le projet éducatif de Temps Libre sera particulier car il doit s'articuler à des projets dont il découle.



2 grands principes établissent le fonctionnement à Temps Libre et régissent de fait ce projet :

- Une logique de réponse aux besoins des habitants voire des institutions et collectivités
- Être en lien avec les autres acteurs du territoire afin de tendre vers la cohérence éducative et de mettre en valeur les richesses du territoire.

Temps Libre agit, en tant qu'Espace Socio-culturel, sur toutes les tranches d'âge. Notre projet éducatif n'est pas circonscrit aux enfants visés par les accueils collectifs de mineurs même si c'est à ce titre qu'il est nécessaire. Temps Libre organise également un EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) avec le Lieu Accueil Enfant Parent (Laep). Enfin le projet éducatif ne peut pas s'isoler des actions culturelles telles que les stages, les cours, les animations jeunesse ou encore les ateliers du Relais Petite Enfance.

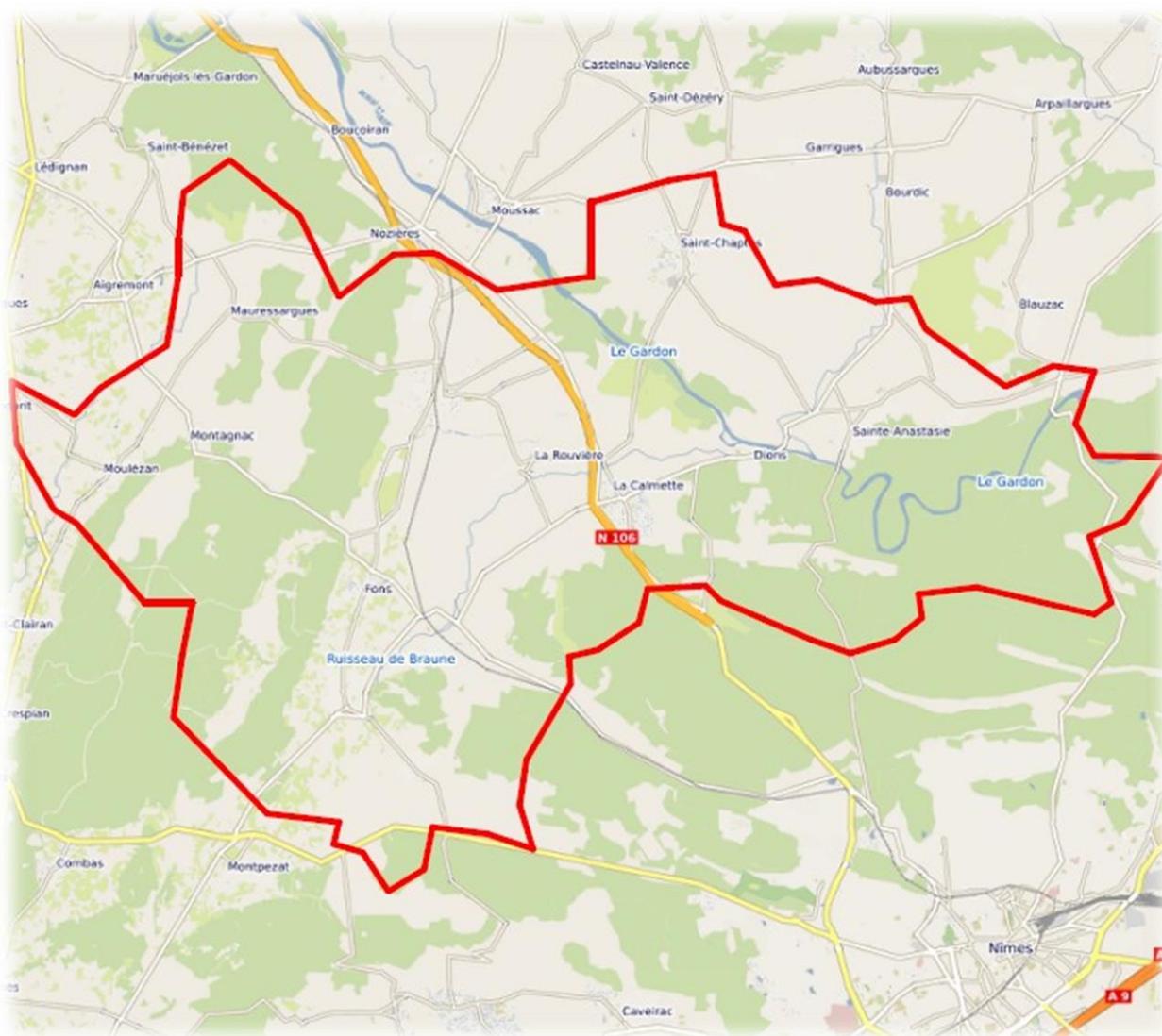
Le PE doit favoriser un continuum d'intervention éducative cohérent sur l'ensemble de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Nous porterons une attention particulière aux enfants porteur de handicap afin de les inclure dans notre fonctionnement et leur faciliter l'accès à nos actions. L'association est signataire de la Charte Handicap Vacances & Loisirs Non spécialisés.

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION

LES COMMUNES ASSOCIEES AUX TERRITOIRES

Saint-Geniès-de-Malgoirès, Sauzet, La Rouvière, Gajan, Saint Mamert du Gard, Fons-
oultre-Gardon, Saint Bazély, Moulézan, Montignargues, Montagnac, Mauressargues,
Domessargues, La Calmette, Dions, Saint Chaptes, Sainte Anastasie, Parignargues
(représentée par la CCPS)



DONNEES SUR LA SITUATION DU TERRITOIRE (INSEE – RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017)

- En 2017, le territoire compte un peu plus de 17 500 habitants pour 16 communes
- 30% de la population est âgée de moins de 25 ans (28% pour le Gard)
- Parmi les familles, la part des familles monoparentales est de 12.8% (16.7% en moyenne départementale)



LES OBJECTIFS



**1 ASSURER LES SÉCURITÉS
DES MINEURS**



**2 FAVORISER LE VIVRE
ENSEMBLE**



3 PROMOUVOIR L'EEDD



**4 PERMETTRE
L'ÉMANCIPATION DE LA
PERSONNE**



**5 ÊTRE EN SOUTIEN DE LA
PARENTALITÉ**



**6 FAVORISER L'ACCÈS À LA
CULTURE**

6 OBJECTIFS ÉDUCATIFS

ASSURER LES SECURITES DES MINEURS

Nous pensons qu'il est indispensable de proposer **un cadre sécurisé et sécurisant** aux enfants afin que l'action éducative prenne sa pleine mesure.

Pour cela, il faudra nécessairement **respecter la législation** et la réglementation en vigueur. Les équipes seront régulièrement formées et maintiendront une veille législative.

Les sciences de l'éducation ont évolué dans leurs compréhensions du développement de l'enfant que ce soit sur le plan cognitif, social ou moteur. Il apparaît que le développement de l'enfant se fait plus facilement et en harmonie lorsque l'on **respecte son rythme**, qu'on utilise la **communication non violente** et que l'on cherche à éviter les « douces violentes ».

Les équipes auront à cœur de promouvoir des actions de prévention autour de la santé des mineurs (gestion des écrans, troubles alimentaires, conduites à risque, violence intrafamiliale, l'hygiène corporelle...).

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

Le vivre ensemble est une des valeurs fondatrices de l'association. Dans un contexte intercommunal et semi-rural avec **une mixité sociale** forte dans certaines communes et une pyramide des âges hétérogène, Temps Libre se doit de fournir un travail éducatif en faisant la promotion du vivre ensemble.

Les équipes devront pour cela tendre vers des actions favorisant **la mixité sociale, l'intergénérationnel** et l'inclusion de toutes et de tous. Les actions devront permettre de générer de la **solidarité** et de la **co-construction** entre participants.

PROMOUVOIR L'EEDD

Cet objectif s'est imposé il y a déjà plusieurs années comme axe indispensable tant au niveau du projet associatif qu'au niveau du Pedt.

Les équipes devront faire la promotion de **l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable**. Notre souhait collectif est d'avoir **une approche positive** de l'écologie et non une approche contraignante.

Notre contexte est facilité par les moyens des équipes (jardin pédagogique, le Pôle Enfance Jeunesse ou encore la friperie). Temps Libre est adhérent à la **démarche Eco-Centre, adhérent au CPIE** (Centre Permanent d'Initiative de l'Environnement) du Gard.



Nous sommes conscients que l'EEDD envers les enfants est **un levier essentiel** afin que ces comportements se diffusent dans notre société le plus rapidement et le plus durablement possible.

PERMETTRE L'EMANCIPATION DE LA PERSONNE

C'est également une des valeurs fondatrices de l'association que de permettre aux habitants de **viser l'émancipation quel que soit l'âge** ou la situation. Porté par notre **volonté d'éducation populaire**, cet objectif s'est développé à travers des animations collectives. Les équipes visent dans leurs fonctionnements et leurs choix pédagogiques **l'autonomie de l'enfant** par des supports tels que **la libre expression**, la co-construction ou la relation entre pairs. C'est d'autant plus vrai dans **l'accompagnement des familles**.

ETRE EN SOUTIEN DE LA PARENTALITE

La réflexion collective des équipes pédagogiques a été influencée par les actions dites d'appui à la parentalité telles que l'Accompagnement à la scolarité, le Laep ou le Rpe de l'association. Les parents doivent avoir une place essentielle dans notre projet.

Ainsi, la notion de **co-éducation** est devenu un objectif indispensable à la relation éducative. Les équipes sont conscientes que **l'implication des familles** dans le fonctionnement des services était nécessaire.

Enfin Temps Libre est porteuse d'un projet « Actions Collectives Famille ». Une des fonctions de ce projet est de venir en **soutien aux problématiques de parentalité** et donc de proposer des actions éducatives destinées aux parents.

FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE



C'est un besoin identifié du territoire semi-rural. Temps Libre a développé **une dynamique culturelle aussi forte qu'hétérogène**. Il s'agit pour les équipes de proposer un accès aux objets culturels et/ou à la création culturelle. L'association a **une palette de discipline très large à proposer aux enfants** du territoire (Arts plastiques, concerts, spectacles, instrument, hip hop, théâtre, conte, cuisine...).

L'ensemble des actions éducatives se doit d'intégrer **la découverte de nouveaux horizons culturels** à travers les moyens à disposition.

Nos actions éducatives se doivent de proposer l'accès à des ressources culturelles en ayant toujours **un regard sur la question des tarifs proposés** qui représente un frein important.

LES MOYENS

LES LIEUX



Le siège

- Des locaux adaptés avec plusieurs salles et extérieurs
- Des bureaux



Le Pôle enfance Jeunesse

- Le Laep
- Le Rpe
- L'Alsh



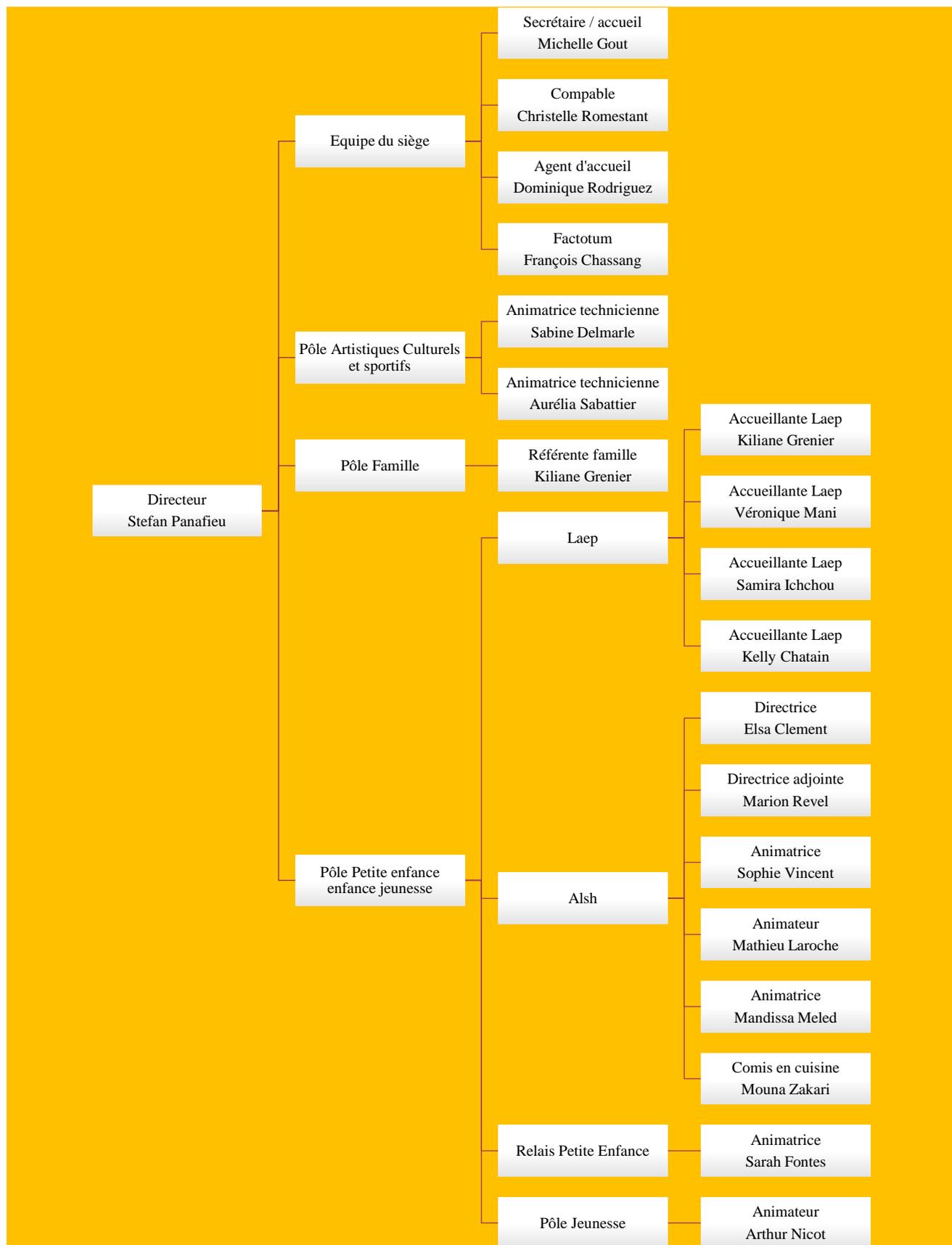
Le Jardin pédagogique l'Ortalet

- Lieu d'animation de l'EEDD
- Lieu d'événements culturels

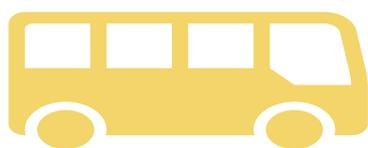


La Friperie

LES EQUIPES



DU MATERIEL A DISPOSITION



Transport

- Minibus
- 1 utilitaire VL



Vidéo / audio

- Caméra
- logiciel de montage
- Zoom enregistreur



Sono

- micros
- enceintes
- table de mixage...



Informatique

- Ordinateur
- Accessoires
- Smartphones
- Ecrans



Cuisine

- "Piano"
- Four / Plancha
- Réfrigérateur...



Musique

- Piano / Batterie / guitare
- ampli



Jardin

- Une cabane
- Des parcelles à disposition



Pédagogique

- Matériel de camping
- Malles pédagogiques à thèmes
- Casque de réalité virtuelle

Les actions éducatives de Temps Libre

Alsh / Périscolaire

L'Alsh accueille près de 80 enfants tous les mercredis et jours de vacances scolaires. Une animatrice anime les temps périscolaires sur la commune de Saint-Mamert.



Rpe

Le Relais Petite Enfance dispose d'une animatrice à temps plein afin d'effectuer ses différentes missions vers les professionnels de l'accueil individuel, les familles, par des entretiens individuels, des actions collectives tout au long de l'année.



Clas

L'accompagnement scolaire est à destination de 40 enfants du CP à la 3ème séparés en 4 groupes de 10 enfants. Ils ont 2 accueils de 2 h par semaine pour de l'aide aux devoirs et du projet d'animation.



Cours / Ateliers

Temps Libre propose plusieurs cours et ateliers différents pour les enfants de 3 à 17 ans : Arts plastiques, théâtre, gym, danse hip hop, guitare, piano, batterie, éveil musical, jeux de société.



Actions familles

Ce sont des actions plus ponctuelles à destination des enfants et de leurs parents. Sur l'année, nous organisons plusieurs sorties à la journée, plusieurs soirées à thèmes, des ateliers parents enfants.



Actions Jeunesses

Temps Libre accompagne chaque année des projets de jeunes. Des animations ponctuelles seront mises en place toute l'année. Des activités ont lieu directement sur les collèges.



Séjours

Dans le cadre des ACM déclarés, Temps Libre organise des séjours de plusieurs types. Toutefois, les autres activités, notamment artistiques pourront aussi organiser des séjours si le projet se met en pace.



Stages

Temps Libre organise plusieurs stages à destination des enfants de 5 à 14 ans tout au long de l'année : Hip hop, arts plastiques, création musicale, cuisine... Des projets de stage sportifs sont en cours de réflexion.

